

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 14 octobre 2021

Présents

M. le Conseiller Municipal, M. Krief est excusé
Mme Webanck, conseillère adjointe déléguée aux affaires scolaires
M Tassin, responsable du service éducation
Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale est excusée
M. le Délégué Départemental de l'Education Nationale, M. Mourot
M. et Mmes les Représentant·e·s titulaires et suppléants des parents d'élèves : M. Marque, Mme De Dianous, Mme Jacquetin, Mme Royer, M Dubié, Mme Chirouze, Mme Perrier,
M. et Mmes les Enseignant·e·s : Mmes Amblard, Crance, Larcher, Laronze et Sarret

BILANS

• Elections des Représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole, organisation des scrutins à venir

Ont été élus avec un taux de participation de 55.69% : (56,81 % en 2020)

M. Marque, Mme De Dianous, M.Bur, Mme Jacquetin, Mme Delaval, Mme Elie,

Sont élus comme suppléant :

Mme Royer, M Dubié, Mme Chirouze, Mme Jobert, Mme Perrier, M. Charret-Lassagne

Le Conseil d'école acte que toutes les élections futures se feront uniquement par correspondance, conformément à l'arrêté du 20 août 2019.

• Utilisation du Centre de Loisirs pendant l'été

Malgré la bonne volonté de tous les partenaires, la gestion du passage « école » à « Centre de loisirs » en une nuit reste très complexe, et malheureusement, chaque année, les tâches d'inventaires et de ménage approfondi ne peuvent être faites, ce que l'équipe déplore.

M. Tassin annonce que l'été prochain, les vacances démarrent le jeudi 7 au soir, mais le centre de loisirs n'ouvrira que le lundi 11 juillet. L'équipe apprécie ce temps supplémentaire.

Une problématique de ménage s'est posé en juillet, notamment en ce qui concerne le vidage des poubelles, le ménage des parties communes. Elle sera résolue l'été prochain.

A son retour le 23 août Mme Amblard a constaté que le ménage n'avait pas été fait dans certains lieux après le Centre de Loisirs, notamment dans les toilettes. De plus de nombreux affichages n'avaient pas été décrochés dans les couloirs et les salles utilisées. Pour l'été prochain, une attention soutenue sera apportée fin juillet.

• Retour sur les demandes de livres pour la BCD

Quelques livres ont été apportés par des familles, certains ont été donnés au périscolaire d'autres vont rejoindre la BCD.

Les parents souhaitent savoir s'ils peuvent continuer à fournir des livres, c'est bien sur possible.

Les livres sont couverts et étiquetés par les enseignants, principalement Mme Laronze qui y consacre 30 minutes par semaine.

Les parents veulent savoir qui finançait les personnels qui étaient autrefois présents en BCD.

Mme Amblard précise qu'il y a très longtemps les ATBCD étaient des contrats aidés étudiants en partenariat entre les villes et l'état.

Ensuite, jusqu'en 2017, c'était l'AVS rattachée à l'école pour faire 20h00 de secrétariat qui s'en occupait.

Mme Ambard précise qu'elle regrette ces 20 heures et trouve que toute la charge de travail lui incombe maintenant.

Les enseignants précisent qu'ils voient en effet les tâches liées à la direction se multiplier, notamment en lien avec le contexte sanitaire.

ORGANISATION ET PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

• Classes et répartition des élèves

La fermeture d'une classe, les nouvelles consignes qui imposent des effectifs en dessous de 24 pour les CP et les CE1, et les inscriptions de dernières minutes nous ont fait réorganiser les répartitions fin août.

L'école compte beaucoup de cours doubles et les effectifs des classes de cycle 3 sont chargés.

Les contraintes sanitaires imposent que certains élèves de même niveau ne se croisent jamais, ni en temps scolaire, ni en temps périscolaire.

CP : 20 élèves Mmes Amblard et Duchanois (le mardi)

CE1 : 23 élèves Mme Sarret

CE1/CE2 : 6 + 18 = 24 élèves Mme Crance

CE2/CM1 : 17 + 9 = 26 élèves Mme Larcher

CM1/CM2 : 19 + 6 = 25 élèves M. Thonnerieux et Mme Hocquet (le lundi, sauf en 2ème période)

CM2 : 29 élèves

M. Tassin constate que la baisse des effectifs est globale, elle est d'environ 3% sur Caluire cette année.

Fonctionnement des 80% à l'école élémentaire.

L'organisation des 80% de droit n'est pas compatible avec les semaines de 4 jours.

Les enseignants à 80% travaillent donc 4 périodes à 75%, et une période de l'année à 100%.

M. Thonnerieux sera à 100% sur la seconde période.

- **Règlement intérieur**

Le règlement a été communiqué aux familles à la rentrée. Il a été amendé en 2019 en fonction du nouveau règlement départemental. Ce règlement doit être conforme au règlement départemental et en cas de crise aux règles en vigueur édictées par le gouvernement. Il est procédé au vote de ce règlement. Vote à l'unanimité.

- **Protocole sanitaire et organisation de la vie de l'école**

- **Organisation des entrées échelonnées**

Les parents élus déplorent que l'accueil échelonné entraîne un attroupement au portail le matin.

Cet accueil à 8h20, 8h25 et 8h30 a essentiellement pour but une meilleure gestion du passage aux toilettes obligatoire avant l'entrée en classe pour éviter une perte de temps du travail scolaire. L'accueil échelonné permet que chaque classe se lave les mains, comme le veut le protocole sanitaire, sans avoir à attendre.

Les enseignants constatent que cet accueil agit sur la mise au travail.

- **Plan de continuité pédagogique**

Un plan de continuité pédagogique doit être rédigé par les équipes et présenté en conseil d'école, pour expliquer comment se mettrait en place la continuité en cas de fermeture.

Le département du Rhône est un département test d'une nouvelle procédure en cas de covid dans l'école. Si un enfant était détecté dans l'école, ses camarades qui participeraient à un dépistage et seraient négatifs pourraient revenir en classe. La fermeture de la classe ne serait plus automatique.

Vous trouverez ce plan en annexe.

- **Organisation de la photo de classe**

La photo a pu être faite sans masque cette année puisque le protocole autorise qu'on le quitte à l'extérieur.

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité**

Un exercice a eu lieu le jeudi 30 septembre. La classe sur le terrain de sport n'a pas entendu le signal. Les classes à l'étage ont pu entendre le signal par sifflet, les fenêtres étant restées ouvertes.

- **Sport à l'école**

- **Cross d'école :**

Le cross d'école aura lieu mardi 19 octobre, les parents pourront y assister, masqués, du haut de la passerelle. Comme le gardien est en arrêt l'école ne sera ouverte qu'à 14h10.

Cette année les élèves de Grande Section participeront à cette rencontre.

Les enfants choisissent une distance en fonction de leur âge de 800 m en GS à 1800 m en CM2.

Ils peuvent s'ils le souhaitent courir 200 m de plus ou de moins.

- **Classes adhérentes à l'USEP :**

Les classes des CP, CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 adhèrent à l'USEP. Des rencontres sportives seront prévues tout au long de l'année.

- **Natation :**

La natation a pu reprendre cette année, les classes de CP, CE1 et CE1/CE2 sont concernées.

En ce qui concerne les classes de CM2 nous verrons cela plus tard.

- **Vélo et sécurité routière :**

Les séances de vélo auront lieu de mars à juin le jeudi pour les CM1/CM2 et les CM2, le mardi pour les CE2/CM1.

- **Classes transplantées :**

L'école bénéficie cette année d'un départ pour 2 classes, report des classes transplantées qui n'ont pu avoir lieu l'année dernière du fait du contexte sanitaire. Ce seront les classes de CP et de CE2/CM1.

Du fait de la configuration des classes et de tous les cours doubles, il était impossible de faire partir une classe d'âge complète.

Le départ en classe transplantée se fait en partenariat avec les structures et avec l'aide des services municipaux qui choisissent les lieux d'accueil agréés, et les transporteurs et participent financièrement au départ.

Le départ est un choix de l'enseignant. Les enseignants qui le souhaitent, montent un dossier. Si des enseignants ne souhaitent ou ne peuvent pas partir, les classes délaissées sont proposées à d'autres écoles. Cela n'a jamais été le cas sur Paul Bert, qui au contraire a pu bénéficier de nombreux départs supplémentaires.

Monsieur Tassin précise, que cette année, 16 classes de Caluire partiront à l'automne, en report des séjours de l'année précédente, et 16 classes en hiver et au printemps.

Le départ en automne est très bénéfique au climat de classe et à l'exploitation pédagogique des découvertes.

Mme Webanck précise que la Mairie prend en charge plus de 66% du prix du séjour. Elle reste attentive à ce qu'il n'y ait pas de refus de départ pour des raisons financières.

M. Mourot précise que les JPA ouvrent de nouveau leur bourse aux écoles hors éducation prioritaire.

- **Circulation et sécurité aux abords de l'école**

- **Organisation du pédibus cette année**

Le pédibus continue de fonctionner cette année.

3 familles sont concernées.

- **Sécurité aux abords de l'école :**

Le ½ tour et le stationnement dans le chemin JB Gilliard sauvage restent très dangereux. Un accident a eu lieu un matin avec un demi-tour dans la rue Gilliard, heureusement, seuls des dégâts matériels ont été à déplorer.

les parents constatent que de nombreuses voitures sont garées sur les trottoirs et sur le passage piéton à la sortie de la résidence. Ils souhaiteraient savoir quelles sont les possibilités pour la mise en place de différents dispositifs : l'élargissement des trottoirs, la sécurisation des trottoirs par des barrières ou la mise à sens unique totale ou partielle du chemin JB Gilliard (plots rétractables).

Mme Webanck précise que ce sont des attributions de la Métropole et que les parents peuvent relayer leur demande à la Métropole. Un courrier a été déposé par les parents élus l'année dernière mais il n'y a pas eu de réponse à ce jour.

M. Mourot précise que M. Krief avait dit qu'il ferait aussi un courrier à ce sujet auprès de la Métropole.

Mme Webanck précise que les incivilités vont certainement diminuer avec la mise en place d'un centre de surveillance urbaine qui permettra, dès janvier, une réaction et une verbalisation en temps réel.

Les parents élus souhaitent savoir quels sera l'emplacement des caméras.

- **Point sur les travaux**

- **Végétalisation de la cour**

Madame Webanck annonce que des plantations vont être faites.

Monsieur Tassin présente le projet de végétalisation qui commencera par la création de fosses pendant les vacances d'automne et se poursuivra par la plantation pendant les vacances de fin d'année.

2 arbres seront plantés dans les anciennes fosses et 3 le long du mur.

Un pare-ballon va être installé.

L'espace entre la cour et le square Corbel va être végétalisé et protégé, l'accès au square doit être maintenu puisque c'est la porte de fuite en cas de PPMS.

Un suivi des plantations sera mis en place par les services des espaces verts.

M. Dubié se questionne sur la possibilité de cour sans bitume. M. Tassin précise qu'un travail de réflexion sur l'aménagement des cours est en place sur une autre école de Caluire, en partenariat avec l'association « Robin des villes », c'est une phase pilote.

- **Infiltration dans l'ascenseur et remplacement des sols mois**

Des infiltrations ont lieu en différents points, en cas d'orage le rez-de chaussée et la cage d'ascenseur sont inondés. Une seconde infiltration concerne les toilettes sud au premier étage.

Des tests sont de nouveau réalisés pour trouver l'origine des infiltrations. Mercredi 13/10 entre 9h et 12h, la Société HYDROTECH est intervenue à l'Ecole Paul BERT mercredi matin à 9h pour effectuer la recherche du point d'entrée des infiltrations vers l'ascenseur et le restaurant scolaire, par un arrosage coloré.

Les sols seront étanchés quand l'origine aura été découverte.

Les sols seront remplacés ensuite.

Mme De Dianous, parent élu demande si une vérification de la qualité de l'air est prévue, du fait des sols moisiss.

- **Fonctionnement de l'espace d'attente sécurisé en cas d'incendie**

Lors de l'exercice incendie du 17 septembre, Mme Amblard a constaté que la communication qui doit être faite, en cas d'incendie, depuis son bureau avec l'espace d'attente sécurisé à l'étage (EAS) dédié aux personnes en situation de handicap, était entravée par le bruit de l'alarme. La communication n'a pu être faite.

Des tests vont être organisés hors temps scolaire le mercredi 17 novembre à 9h00 pour vérifier l'usage de ce boîtier. M. Mourot rappelle que les gardiens doivent aussi être formés au fonctionnement de tous les équipements en usage dans l'école.

- **Organisation des temps périscolaires**

- **Durée du dernier service.**

Les parents élus font remonter que certains enfants trouvent qu'ils manquent de temps et sont pressés pour le 2^{ème} service.

M. Nicot précise que du fait de la perte d'une classe, les services sont plus fluides que l'année dernière, puisque 2 services s'enchaînent au lieu de 3. Les élèves du second service ont au moins 40 minutes pour manger. Par contre, les enfants qui s'éternisent à table en fin de service, pour un moment convivial, nécessitent la présence d'un adulte. Il leur est parfois demandé d'aller vivre ce moment convivial ailleurs.

- **Repas servis lors des appels à la grève.**

Les parents constatent que ce ne sont pas les mêmes repas qui sont servis en élémentaire et en maternelle les jours de grève.

M. Nicot explique, que les jours où la Mairie n'a pas de visibilité sur le nombre d'enfants qui seront présents, ce qui est le cas lorsqu'il y a un accueil de SMA (service minimum d'accueil municipal en cas de grève enseignante), les repas de secours sont servis pour éviter le gaspillage et ne réchauffer que la quantité nécessaire.

M. Tassin explique que l'école dispose de repas de secours, rapides à préparer, pour remédier à d'éventuels problèmes de livraisons, à un confinement...

- **Climat scolaire pendant les temps de cantine**

Les parents élus remarquent que les enfants se bagarrent beaucoup plus, que les parents se plaignent de moments de tensions et que l'usage des gros mots et de jeux de bagarre semblent assez récurrents. Certains niveaux de classe, et certains élèves sont plus particulièrement concernés. Ils souhaitent savoir quelles organisations sont mises en place ? Comment les enfants sont-ils gérés ? Le nombre d'animateurs est-il suffisant ? Les activités vont-elles être mises en place pour créer de plus petits comités ? Quelles sont les retours auprès des familles et les sanctions qui sont appliquées.

Les enseignants avaient aussi constaté que les tensions étaient plus présentes en cycle 3, ils ont d'ailleurs réaménagé les temps de récréation, pour favoriser les petits effectifs et vont mettre en place dans toutes les classes un travail sur les messages clairs. Les enseignants précisent que les enfants voient les temps méridiens comme un temps de soupape et que beaucoup se permettent des choses qu'ils ne s'autorisent pas en temps scolaires. Le protocole sanitaire impose aux enfants de rester avec les mêmes camarades 10 heures par jour, cela ne pacifie pas les relations. Mme Amblard constate qu'elle a en effet été beaucoup plus sollicitée, en ce début d'année, pour des problématiques en lien avec les temps périscolaires. Les échanges entre l'équipe et le coordinateur sont très fréquents, des rendez-vous conjoints peuvent avoir lieu, avec les enfants et/ou avec leur famille.

M. Nicot, le coordinateur, constate en effet un climat plus agressif et la présence de « jeux » violents tels que des bousculades, des balayettes, des chassés. Il est d'ailleurs intervenu avec chaque groupe pour faire des remises au point des règles et du cadre.

En ce qui concerne le taux d'encadrement, il y a un animateur par classe, ce qui fait 3 animateurs pour un groupe. Les activités avec des associations, ou avec les animateurs présents vont commencer. Cela permettra d'alléger les groupes et de proposer des activités de différents registres.

D'autres mesures sont mises en place, telles que la gestion des jeux de ballon, la commande de jeux de cour, l'utilisation du terrain sportif pour les temps de foot le mardi.

En cas de manquement répété au règlement, les sanctions graduées sont prévues dans le règlement municipal, signé par les familles :

- Dialogue avec l'enfant
- Discussion avec la famille de l'enfant,
- Courrier officiel de la Mairie
- Exclusion temporaire des temps de cantine

La directrice, Mme S. Amblard

Annexe : Plan de continuité pédagogique 2021/22, école élémentaire Paul Bert

Préambule :

Les parents qui n'auraient pas reçu de mail de l'école concernant la rentrée scolaire, sont priés d'envoyer un mail à l'école, pour demander à être rajouté aux listes de diffusion.

Les parents qui n'auraient pas les moyens de recevoir des mails, sont priés de contacter l'enseignant de la classe pour que des modalités de communication adaptées soient trouvées.

La classe de votre enfant sera peut-être fermée dans l'année.

Voici l'organisation qui sera alors mise en place pour que vos enfants puissent continuer à travailler à la maison.

Si l'annonce de la fermeture a lieu en temps scolaire :

Dans la mesure du possible, en fonction des stocks disponibles par niveau, les enfants repartiront avec des ouvrages pour éviter que les familles aient à faire des impressions. Des documents photocopiés seront aussi remis aux élèves.

Le travail sera réalisé dans un cahier, fourni par l'école. Ce cahier sera rapporté au retour de l'enfant et remis à l'enseignant de la classe.

Si l'annonce de la fermeture a lieu hors temps scolaire :

Une permanence sera assurée à l'école pour que les familles puissent venir chercher les ouvrages, les cahiers et les copies nécessaires au travail de la semaine. Les dates et horaires de cette permanence seront communiqués par mail par l'enseignant de la classe.

Dans tous les cas :

Le programme détaillé des journées sera ensuite envoyé par mail aux familles, avec un maximum de 2 mails par semaine. Les familles pourront alors échanger par mail avec les enseignants. (Au retour en classe, le cahier de liaison restera l'outil de communication à privilégier.)

Le temps consacré au travail scolaire sera environ :

- de 2 heures par jour de classe en cycle 2 (CP, CE1 et CE2)
- de 3 heures par jour de classe en cycle 3 (CM1 et CM2)

Pour les élèves qui bénéficient d'aménagements dans le cadre scolaire, l'enseignant de la classe indiquera aux parents concernés quels sont les domaines à prioriser et les adaptations à mettre en place.